

Forums pour les consommateurs

Commission medicale mais test positif

Par Profil supprimé Posté le 11/12/2019 à 15h51

Bonjour, je vous envoie de message car je passe en commission demain matin après m'etre fait suspendre mon permis en mai dernier pour stupéfiant (THC).

J'ai fait deux tests urinaire le 6 et aujourd'hui (200euros tout de même..) et ils sont positif aux opiacés et je n'en ai jamais consommé. Je suis tombé malade il y a 1 semaine et j'ai pris du sirop (Biocalyptol) qui peut rendre positif les tests. Je ne sais que faire car il est trop tard pour annuler mon rdv mais j'espère pouvoir expliquer la situation..Avez vous des suggestions ?

1 réponse

Moderateur - 16/12/2019 à 11h44

Bonjour Rooooom,

Vous n'avez pas eu de réponse mais en même temps votre message était arrivé un peu tard par rapport à votre passage en commission.

Alors, première question, comment cela s'est-il passé finalement ?

Normalement la commission médicale ne donne pas d'avis favorable s'il y a des traces d'une drogue dans les analyses. Cependant s'il s'agit d'un traitement médical dont vous pouvez justifier il est possible qu'elle accepte néanmoins. Le plus probable reste que vous ayez eu un nouveau rendez-vous avec d'autres examens à faire. Pouvez-vous confirmer ?

Biocalyptol étant un anti-tussif opiacé, c'est très probablement lui en effet qui est à l'origine des traces d'opiacés retrouvées dans votre urine.

Cordialement,

le modérateur.